

Appel aux dons



Appel aux dons

Le dépôt des dons pour les sinistrés des incendies doit se faire à la salle des fêtes de Larée **le lundi 27 juillet de 13 heures à 19 heures, mardi 28 juillet de 13 heures à 19 heures, mercredi 29 juillet de 9 heures à 13 heures.**